



FICHE TECHNIQUE

AC DECAP

CONCENTRE POUR ELIMINATION DES TRACES DE CIMENT

AC DECAP est une préparation à base d'une combinaison d'acides minéraux, agents surfactifs émulsionnants, inhibiteurs de corrosion.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 1125 G/L ± 20 G/L
Couleur	: AMBREE
Réaction chimique	: ACIDE
Odeur	: ACIDE CARACTERISTIQUE
PH pur	: 0.30 ENVIRON

PROPRIETES PRINCIPALES

AC DECAP miscible dans l'eau en toutes proportions ; haute teneur en matière active.

AC DECAP a un **pouvoir mouillant élevé** accélérant l'hydratation et la pénétration rapide des fonctions acides solubilisantes. **Pouvoir moussant limité** permettant un rinçage facile.

AC DECAP est particulièrement efficace contre les dépôts et incrustations de calcaires, carbonates, permet l'élimination des agglomérats de ciments, rouille, oxydes métalliques, combinés de matières insolubles, chaux, sulfates...

AC DECAP trouve son utilisation pour le **nettoyage, détartrage, l'entretien et la rénovation**

- des matériels de fabrication du béton, dans les cimenteries, centrales à béton, bétonnières, toupies, mules, banches de coffrage, échafaudages...
- des surfaces anciennes et murs en béton
- des grilles en acier des égouts, stations des services des eaux



MODES ET DOSES D'APPLICATION

S'utilise toujours dilué dans l'eau à raison de

- **1 partie de produit pour 3 à 4 parties d'eau** dans le cas de surfaces à forte épaisseur de tartre ou dépôts de ciment
- **1 partie de produit pour 10 à 12 parties d'eau** pour l'élimination de dépôts de faible épaisseur, nettoyage pour la rénovation des surfaces en béton
- après le temps d'action nécessaire, **rincer soigneusement et complètement** à l'eau claire.

RECOMMANDATIONS



C. CORROSIF

RENFERME DE L'ACIDE CHLORHYDRIQUE

R37 irritant pour les voies respiratoires

R34 provoque des brûlures

R41 risque de lésions oculaires graves

S26 en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S45 en cas d'accident ou de malaise consulter un médecin

S36/37/39 porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage

Refermer l'emballage après chaque utilisation

Stocker et travailler dans un local frais et très ventilé pour éviter tout risque d'inhalation prolongée

Prévoir captation des vapeurs à la source dans des locaux confinés

Ne pas mettre en contact avec alliages légers sensibles

Effectuer un essai préalable de compatibilité

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.